

“Respect-Santé-Nature”

La nouvelle association naturiste du Centre Héliomarin

Texte d'Orientation

(voté à l'unanimité au cours de l'Assemblée Générale Constitutive du 20 août 2013)

Introduction : Pourquoi une nouvelle association ?

Durant l'été 2012 plusieurs centaines de personnes se sont mobilisées pour s'opposer au projet de la nouvelle Direction d'installer 120 antennes WI-FI supplémentaires sur le site naturel du Centre Héliomarin.

Alors que la communauté scientifique et les instances européennes (O.M.S. , Conseil de l'Europe, études des rapports Bioinitiative, par exemples) tirent la sonnette d'alarme devant les dangers des ondes électromagnétiques pour la santé, que l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre ont interdit le WI-FI dans les écoles et que les compagnies d'assurances ne couvrent plus les risques encourus par l'exposition aux ondes depuis plus de 10 ans, il était inimaginable pour ces familles naturistes de subir une telle pollution alors qu'elles viennent au CHM pour se ressourcer.

Les messages se voulant rassurants de la direction n'ont pas suffi à calmer l'inquiétude de nombre de familles.

Une pilule difficile à avaler pour elles, d'autant que le projet n'avait fait l'objet d'aucune information ni concertation avec les propriétaires dont certains ont découvert un socle d'antenne posé à seulement un mètre de leur bungalow.

Devant l'inertie des associations existantes, voire le parti pris carrément pour le projet du CHM, de nombreux usagers ont choisi de se grouper en collectif.

Un véritable “combat pour la santé” s’est alors engagé dans un mouvement spontané prenant corps sous la forme du “Collectif pour la Préservation de l’Espace Naturiste du CHM”.

Toutes les actions pour arrêter l’extension du réseau WI-FI, pour réfléchir à un compromis entre le confort de certains et la santé de tous (enfants compris) ainsi qu’à la préservation de l’environnement ont amené certains membres du collectif à poursuivre dans cette recherche de qualité de vie sur le site naturiste.

Ainsi est née l’association “Respect-Santé-Nature” pour laquelle la qualité de vie doit être une priorité au CHM.

1/ “Respect-Santé-Nature” : une association qui continue de faire vivre la pensée naturiste aujourd'hui et s'inscrit dans son histoire.

Qu'attendons-nous de la direction du CHM ? On choisit de venir au CHM pour quoi ? L'histoire du CHM nous apprend quoi ? Sommes nous attachés au naturisme, quelles sont les valeurs qu'il représente ? Comment agir pour les préserver, les faire valoir ?

Afin de mieux cerner les attentes des naturistes d’aujourd’hui, l’association envisage le lancement d’une enquête auprès des familles (propriétaires et locataires)

Dès cette année, nous engageons une réflexion sur la vie quotidienne au CHM, notamment, à partir du Règlement Intérieur (son contenu et ses modalités d’application).

Un premier temps fort au cours de la journée du 13 juillet est le débat avec Monsieur Eric Bonpunt, responsable sécurité du CHM nouvellement nommé.

2/ “Respect-Santé-Nature”, une association force de proposition mais aussi militante, prête à agir et se mobiliser pour préserver et promouvoir les valeurs attachées au naturisme.

Comment notre association doit-elle se situer à l'égard de la direction qui est notre interlocuteur incontournable ? en faisant des propositions dans l'espoir d'être entendue ? Ou en s'opposant aux projets d'une direction jugée plus soucieuse de ses intérêts commerciaux que de celui de ses usagers ?

Pour y voir plus clair, nous pouvons nous appuyer sur l'expérience de l'action engagée par le Collectif anti-antennes qui est exemplaire à deux niveaux :

- Sans toutes les actions menées par le Collectif, le projet d'une forêt d'antennes aurait été mené à son terme. Ce sont bien toutes ces actions qui ont amené la direction à entendre notre demande, à réfléchir sur le sujet, à abandonner son projet initial et, finalement, à accepter une concertation sur l'extension du réseau WI-FI.

Il est donc indispensable d'être en capacité de passer à l'action pour s'opposer à des projets contraires aux principes naturistes - surtout quand ceux-ci touchent la qualité de vie ou la santé des usagers du CHM !

- La direction a non seulement admis de revoir la question mais elle a aussi accepté la proposition de “Respect-Santé-Nature” d'une intervention du CRIIREM.

Instaurer un dialogue avec la direction, si cela est possible, pour faire valoir nos points de vue et propositions est aussi une manière de se faire entendre.

Cette expérience sur le WI-FI nous montre qu'il ne faut ni être dans l'opposition systématique, ni au contraire, dans une confiance exagérée dans la collaboration avec la direction.

Il faut adapter notre stratégie d'action à chaque situation. Nous sommes convaincus que le meilleur moyen, pour la direction, d'attirer une clientèle fidèle au CHM doit être d'affirmer l'attachement à sa spécificité naturiste. Encore faut-il l'en persuader et rester vigilants aux risques de dérive que peut entraîner des volontés de rentabilisation à tous prix.

OUI pour les progrès qui améliorent la vie du quotidien au CHM, NON à ceux qui engendrent des pollutions néfastes à l'environnement et à la santé.

3/ La parole donnée à tous : “Respect-Santé-Nature”, une association démocratique.

Une association a besoin d'instances comme le Conseil d'Administration et de responsables pour représenter ses adhérents et plus généralement les usagers.

Attention toutefois à la dérive fréquente où les responsables parlent au nom de tous sans prendre la précaution de consulter les personnes sur les sujets importants.

L'association s'engage donc, à l'occasion de cette assemblée constitutive, à mettre en place les moyens nécessaires à un fonctionnement démocratique.

Les instances responsables doivent représenter effectivement les attentes des adhérents (et plus généralement des usagers), pourvu que celles-ci s'inscrivent dans les valeurs fondatrices de l'association (*respect, santé, nature*).

Dans cette perspective le conseil d'administration pourra explorer diverses possibilités comme, entre autres :

- une information régulière auprès des adhérents, mais aussi parfois des usagers,
- des réunions d'information et de débat, des enquêtes auprès des propriétaires et locataires,
- une consultation du Conseil d'Administration sur tous les sujets importants, les questions essentielles soumises au vote de l'Assemblée Générale,
- un réseau de responsables en capacité de faire remonter les attentes, suggestions des familles de leur quartier, etc.